

(Traduction)

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, sans doute pourrais-je, avec plus d'à-propos que l'honorable député de Davenport, faire observer, non sans une certaine amertume, car mon parti n'a jamais pris le pouvoir...

Des voix: Bravo!

Des voix: Et ne le prendra jamais.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, libre aux honorables députés de faire les observations qu'ils voudront, mais parfois on peut s'enorgueillir d'avoir contribué au progrès du pays, sans se rendre coupable des fautes que certaines personnes au pouvoir ont commises. J'unis ma voix à celle des honorables députés et des Canadiens pour crier au scandale devant le gaspillage que ce rapport a dévoilé. Mais je tiens à dire, monsieur l'Orateur, que nous ne devrions pas nous permettre de tirer, des recommandations du rapport Glassco, des conclusions injustifiées.

Je crois, avec tout le respect que je dois aux commissaires, que le rapport exige une étude approfondie. Il faut le regarder de plus près encore que les députés, du moins ceux qui ne font pas partie du gouvernement, n'en ont eu le loisir jusqu'ici. Pour ma part, lorsque le premier ministre dit que le gouvernement accepte, de façon générale, l'esprit et les recommandations du rapport, je ne comprends absolument pas, après avoir étudié de mon mieux ce qui en a été publié, quel est exactement cet esprit, à moins qu'il ne faille le chercher dans la proposition portant que le service public doit fonctionner de la même façon que les grandes entreprises privées, sans tenir compte des objectifs politiques du gouvernement, qui diffèrent de ceux de la grande industrie privée, et sans tenir compte non plus des obligations du gouvernement envers l'ensemble de la population qui diffèrent également de celles des sociétés, lesquelles ne sont responsables qu'envers leurs actionnaires. Tel me semble être l'esprit qui anime ce rapport.

J'adjure les honorables députés de ne pas se laisser impressionner par l'exposé de cette inefficacité et de ce gaspillage au point d'aller accepter le rapport trop rapidement. Pour ne prendre qu'un exemple, monsieur l'Orateur, à l'appui de ce que je viens de dire, le rapport déclare quelque part qu'on ne devrait pas recourir de façon aussi permanente à la méthode d'appels d'offres officiels. Le premier ministre nous a déjà indiqué qu'il y aura enquête à propos de l'Imprimerie de la reine et qu'on recourra plus souvent aux services des imprimeurs privés. Je n'y vois aucune objection si la façon de procéder exclut la

possibilité de favoritisme et peut-être d'un gaspillage encore plus important que celui dont a pu se rendre coupable l'Imprimerie de la reine. Nous insistons pour que chacun tienne compte de possibilités de ce genre.

Cela posé, monsieur l'Orateur, avec tout le respect qui vous est dû, je propose que le gouvernement songe à créer un comité spécial de la Chambre des communes qui aurait pour mission d'examiner ces rapports au fur et à mesure qu'ils paraissent et les propositions au fur et à mesure qu'elles sont formulées, non pas toutes en même temps, mais une par une dans l'ordre où elles ressortent de ce sujet particulièrement vaste.

Je ne puis me joindre aux honorables députés qui estiment que la mise en œuvre de ce rapport devrait être confiée au ministre sans portefeuille qui siège à l'autre endroit. A mon humble avis, la mise en œuvre du rapport devrait être confiée à un ministre de la Couronne qui siège à la Chambre des communes et à qui les députés peuvent poser les questions.

Enfin, monsieur l'Orateur, les honorables députés pourraient peut-être étudier s'il y a vraiment lieu d'instituer de temps à autre, comme le recommande le rapport, des commissions royales d'enquête sur le service civil et sur nos méthodes de gouvernement. Quand on agit de la sorte, on perd trois, quatre ou cinq années pendant lesquelles la commission est nommée et encore deux autres années pour l'exécution de l'enquête. Nous recommanderions que le gouvernement étudie l'institution d'une sorte de bureau du budget, du genre de celui de Washington, qui surveillerait au jour le jour les divers ministères et serait en mesure d'apporter les améliorations dont le besoin se fait sentir.

Sur ces remarques, je me joins aux autres députés pour féliciter les membres de la Commission de leur travail intelligent dans cette enquête difficile, même si nous ne pouvons être d'accord avec ceux qui accepteraient les recommandations de la façon proposée.

(Plus tard)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Arthur Smith (Calgary-Sud): Le ministre de la Défense nationale peut-il me dire la date où le gouvernement canadien a acheté l'approvisionnement de combinaisons pour 80 ans, comme l'indique le rapport Glassco?

L'hon. D. S. Harkness (ministre de la Défense nationale): En 1951-1952... (Exclamations).

M. l'Orateur: A l'ordre! Nous avons assez plaisanté et il faudrait maintenant reprendre les travaux de la Chambre. Le député sait